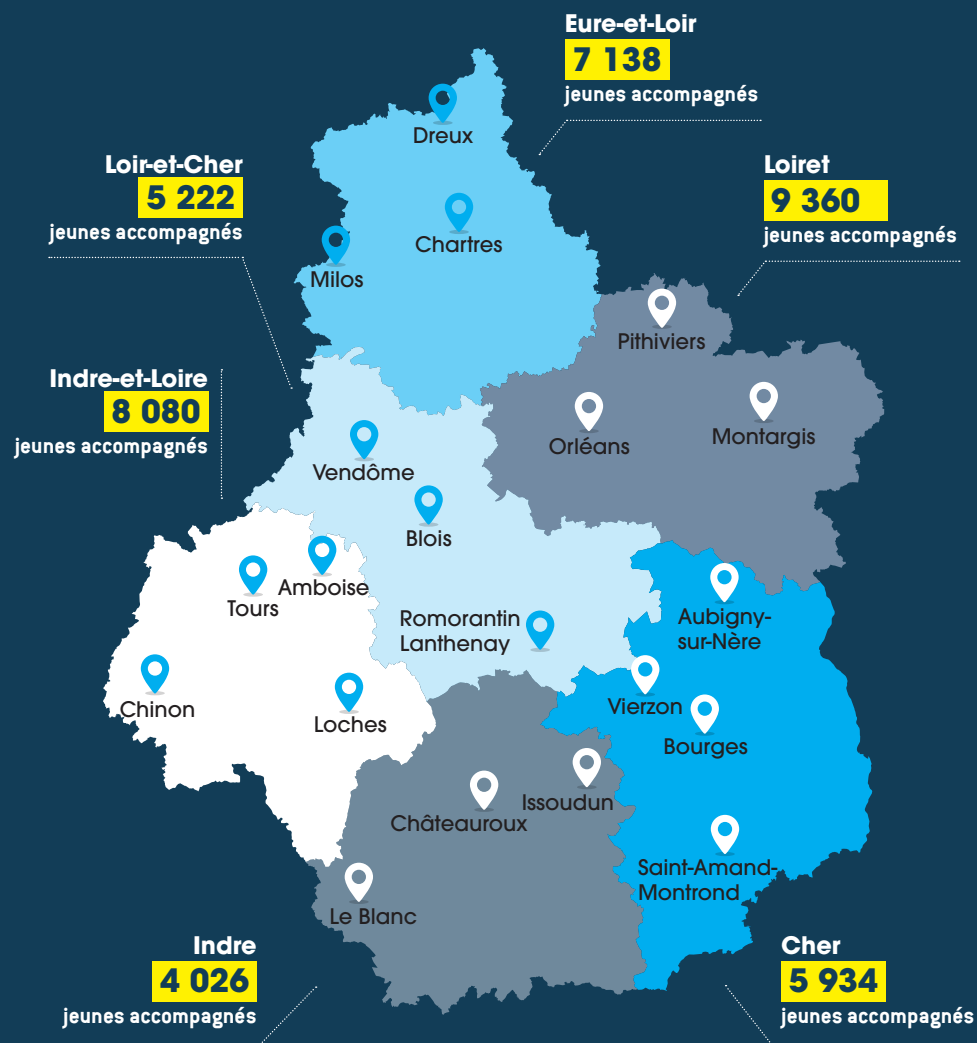


# 20 MISSIONS LOCALES EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE 326 points d'accueil, 519 salariés

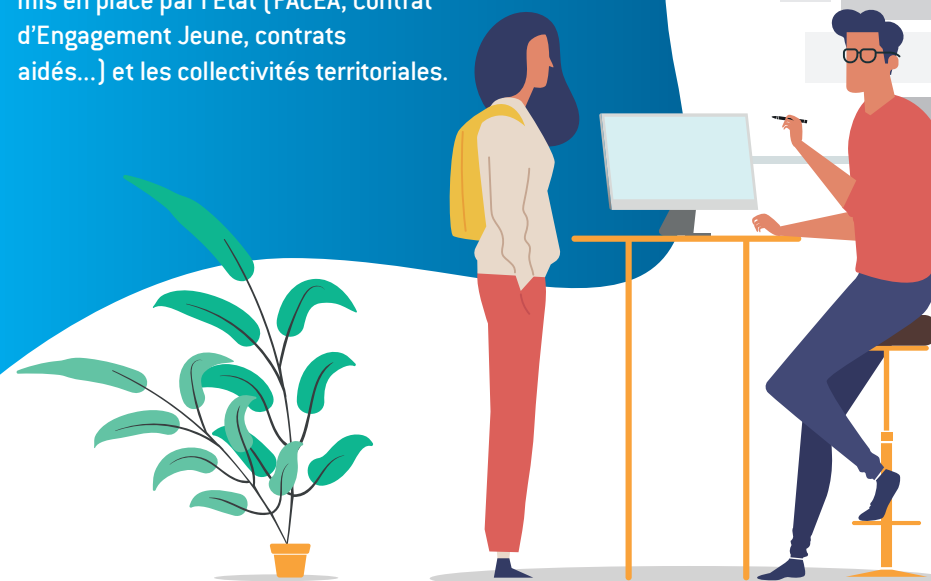


Direction de la publication: Anouk LAMURE - Réalisation: SESE (Service Etude, Statistiques, Evaluation) Publication: Février 2024 - www.gocdby.fr

## L'accompagnement des jeunes par les missions locales DREETS INFOGRAPHIE

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2022

Une mission locale est une association du service public de l'emploi. Elle a pour mission de permettre à tous les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire de surmonter les difficultés qui font obstacle à leur insertion socio-professionnelle par un accompagnement global : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs. Elle s'appuie notamment sur des dispositifs mis en place par l'Etat (PACEA, Contrat d'Engagement Jeune, contrats aidés...) et les collectivités territoriales.

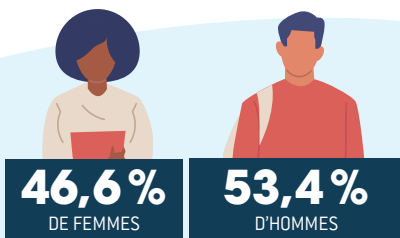


Association Régionale des Missions Locales  
Amicentre-Val de Loire  
15 Avenue de Vendôme • 41000 BLOIS  
06 58 11 41 22

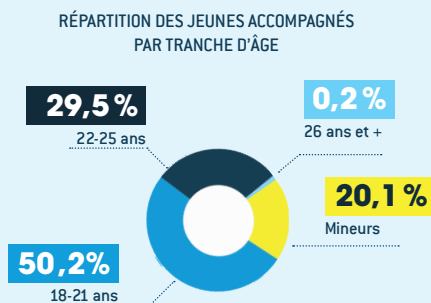
L'accompagnement des jeunes par les missions locales  
Région Centre-Val de Loire

# 39 761 JEUNES ACCOMPAGNÉS

## PAR LES MISSIONS LOCALES DU CENTRE-VAL DE LOIRE EN 2022



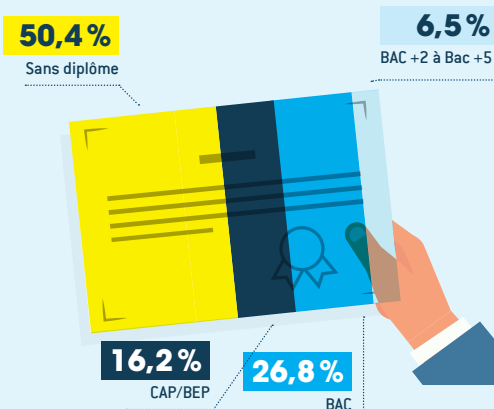
### 1 jeune sur 2 est âgé de 18 à 21 ans



**14 639**  
jeunes **nouvellement**  
accueillis en 2022

### 1 jeune sur 2, accompagné par le réseau, est sans diplôme

RÉPARTITION DES JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR NIVEAU DE QUALIFICATION



**1 756**  
jeunes accompagnés par les missions locales sont reconnus **travailleurs handicapés**

### Plus d'1 jeune sur 3 réside en zone d'habitat prioritaire

**18,6%**  
des jeunes accompagnés en 2022 résident en ZRR\*



**14,9%**  
des jeunes accompagnés en 2022 résident en QP<sup>V</sup>\*



### 5 788 jeunes ont bénéficié du Contrat d'Engagement Jeune en 2022

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) remplace la garantie jeunes depuis le 01/03/2022. Il s'inscrit dans la continuité du plan « 1 jeune, 1 solution » et s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans en situation de vulnérabilité et aux personnes de moins de 30 ans reconnues handicapées.

Ce contrat permet de bénéficier d'un accompagnement par un conseiller dédié qui suit le jeune tout au long de son parcours, un programme intensif d'au minimum 15 à 20 heures par semaine qui peut se traduire notamment par des stages, des formations ou un service civique et une allocation en fonction des ressources. Le but est d'accéder à un emploi durable.

**40,4%**  
des jeunes accompagnés sont entrés en dispositif **CEJ ou PACEA**

\*ZRR : une zone de revitalisation rurale (ZRR) est un ensemble de communes membres d'un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), caractérisé par une très faible ou faible densité de population et répondant à l'un des trois critères socio-économiques suivants : un déclin de la population, un déclin de la population active et une forte proportion d'emplois agricoles.

\*QP<sup>V</sup> : un Quartier Prioritaire de la Politique de la Ville est un territoire d'intervention du ministère de la Ville, identifié selon un critère unique, celui du revenu par habitant.

Sources : I.Milo et Pop-extranet

## Bilan de l'accompagnement des jeunes

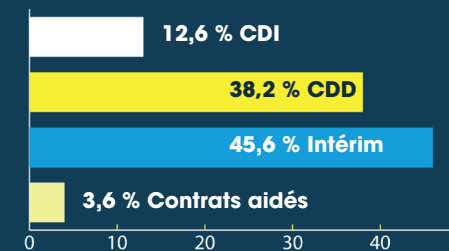
**4 417**  
ont bénéficié d'une ou plusieurs périodes d'immersion en entreprise

**16 622**  
ont conclu au moins un contrat de travail (hors alternance) dont 1 159 contrats aidés

**5 804**  
ont accédé à une formation et 1 747 sont retournés en scolarité

**2 229**  
ont signé un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation

### Au total, 54 438 contrats ont été signés



### Le financement des missions locales en région

Leur activité principale est cofinancée par l'Etat, les collectivités locales et territoriales.

**5,6%**  
France Travail (ex Pôle emploi)

**9,1%**  
Communes et intercommunalités

**0,4%**  
Conseil départemental



**Total du financement : 27 400 291 €**